

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Février 2016**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

présents : 11

votants : 11

L'an deux mille seize, le onze février, à dix-neuf heure trente deux, le Conseil Municipal de la Commune de Présilly dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent DUPAIN, 1er Adjoint.  
Date de convocation du Conseil Municipal : 06 Février 2016.

Conseillers présents : Denis BERNAZ, Elisabeth BOYMOND, Jean COUTURIER, Fleur DE NEVE, Laurent DUPAIN, Corinne FAVRE, Richard PETTIT, Dominique ROULLET, François VULLIET, Claude GERNIGON, F. CHAGNOUX (19h40).

Conseillers excusés : Nicolas DUPERRET, Denis GENOUD

Conseillers absent : N. GUINAND.

Monsieur le Premier Adjoint tient à excuser Monsieur le Maire qui ne pourra pas, participer au Conseil de ce jour. En son absence, monsieur Laurent DUPAIN, Premier Adjoint préside le Conseil Municipal.

**1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 janvier 2016**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

**FINANCES**

**2/ Budget principal : autorisation d'ouvertures de crédits d'investissement – Délibération**

M. le Maire explique que, comme souvent en début d'année, et en attendant de voter le budget, il est nécessaire d'ouvrir des crédits d'investissement sur l'exercice 2016 permettant d'honorer les factures de début d'année. Pour mémoire, le plafond de dépenses à ne pas dépasser pendant cette période s'élève au quart des crédits ouverts (hors dette) en section d'investissement au budget précédent.

Crédits ouvrables sur l'exercice 2016 : 1 179 893, 88€/4 = 294 973,47€

Crédit déjà ouvert sur l'exercice 2016 : 11 920,28€

Crédits ouvrables restants sur l'exercice 2016 : 294 973,47€ -11 920,28€ = 283 053,19€

Les crédits à ouvrir sont les suivants :

COMPTE	TIERS	OBJET	MONTANT T.T.C
168738	SYANE	Remboursement prêt enfouissement des lignes	52 554,84€
1641	LA BANQUE POSTALE	Remboursement emprunt	3 708,29€

**Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DECIDE**, l'ouverture des crédits

## **TRAVAUX-VOIRIE**

### **3/Travaux de l'ex-auberge**

Monsieur GERNIGON présente la situation des travaux de terrassement qui n'ont toujours pas commencé. Un boîtier électrique a été installé sur le terrain afin de permettre de fournir le chantier quand celui-ci débutera.

Le Conseil doit par ailleurs se prononcer sur l'orientation qui doit être donnée à la surface que la commune doit récupérer dans le cadre de l'opération avec Haute-Savoie Habitat. Il est possible d'envisager la transformation de cet espace en deux appartements.

Le Conseil propose la création d'un groupe de travail qui sera animé par Madame DE NEVE. Le groupe sera chargé de proposer un projet que le Conseil pourra valider ultérieurement.

### **4/Travaux route du petit-chable**

Monsieur GERNIGON informe le Conseil que des travaux de renforcement des réseaux télécom vont avoir lieu prochainement sur la route du Petit-Chable entre le local technique jusqu'à la jonction entre la route du Petit-Chable et la route de Viry.

Le Conseil souhaite que l'entreprise remette l'ensemble de la voirie en l'état, d'autant que des travaux d'améliorations ont été réalisés récemment.

Par ailleurs Monsieur DUPAIN informe le Conseil que les travaux de réhabilitation de la route du Petit-Chable sont à l'étude. A ce titre un premier devis concernant le chiffrage de l'opération a été demandé et d'autres sont en cours de réalisation.

## **INTERCOMMUNALITE**

### **5/ Compte-rendu des commission intercommunales**

#### **transport et mobilité**

Madame FAVRE informe le Conseil que la CCG prévoit le renouvellement de la délégation de service public concernant le transport scolaire. Il doit notamment être trouvée une solution pour le parking des bus scolaires. Par ailleurs, un logiciel va être mis en place pour faciliter l'inscription pour le transport scolaire. Concernant la remise de carte de transport scolaire, la CCG envisage de ne plus envoyer les cartes par voie postale mais de les remettre en main propre. Des permanences par secteurs devraient donc être mises en place.

Les communes ont également transféré à la CCG la compétence concernant les axes de mobilités douces d'échelle intercommunale. La CCG devra donc modifier ses statuts pour prendre en charge cette nouvelle compétence. Les liaisons internes aux communes resteront de la seule compétence des Mairies.

#### **Commission pôle petite-enfance**

Madame ROULLET informe le Conseil qu'un nouveau barème a été établi concernant les places de crèches. Désormais la participation municipale n'entraîne plus un nombre de berceaux auquel les familles de la Commune peuvent accéder. Désormais les critères d'attribution ont été modifiés pour mieux correspondre à la réalité sociale du territoire.

#### **Travaux-VOIRIE**

Monsieur BERNAZ informe le Conseil que huit Communes vont réaliser des travaux sur les réseaux d'eaux usées pour 1,580,000€. Concernant l'eau potable 780,000€ vont être investis pour cinq communes concernées. Par ailleurs le marché de curage des stations d'épuration a été attribué à l'entreprise Sermoz pour 118,000€.

Concernant le forage de Matalilly-Moissey, 8 prélèvements ont été réalisés pour déterminer l'origine des fuites. Ces forages, effectués pour 300,000€ ont été pris en charge par l'entreprise.

**6/ compte-rendu des commissions communales**

**Aménagement foncier et forestier (ex-remembrement)**

Monsieur VULLIET informe le Conseil que l'opération d'aménagement foncier prévu suite au passage de l'autoroute A41 (ex-remembrement) reprend son cours. En effet le conseil départemental qui dirige cette action a désigné le cabinet FIT CONSEIL pour diriger les opérations sur la commune. Les agents de ce cabinet sont autorisés par le préfet à pénétrer sur les terrains concernés par le remembrement pour pouvoir prendre les mesures nécessaires. Le Conseil invite donc la population à leur réserver le meilleur accueil possible.

Pour rappel l'opération aménagement foncier a pour but d'optimiser la répartition foncière sur le périmètre impacté par la construction de l'autoroute.

**CCAS**

Madame ROULLET informe le Conseil que la prochaine réunion du CCAS aura lieu Mardi 16 Février afin de valider son budget.

**PLU**

Monsieur DUPAIN informe le Conseil que Vendredi 12 Février se tiendra la réunion de présentation du projet de PLU à l'ensemble des PPA. Cette réunion vise à récupérer l'ensemble de leur avis sur le projet avant de pouvoir le présenter à la population.

**Travaux-voirie**

Monsieur GERNIGON informe le Conseil que l'architecte Michel Desvallées, à Beaumont, a été chargé de préparer une ébauche de plan pour le projet de four à pain qui doit être installé à la Halle.

**7/Licence IV**

Monsieur DUPAIN rappelle au Conseil que la Commune avait fait l'acquisition d'une licence IV en vue du projet d'auberge municipale. Ce projet étant annulé, il convient de décider du devenir de cette Licence. Monsieur DUPAIN informe le Conseil qu'il est nécessaire de faire vivre la licence de manière régulière pour éviter son extinction. Pour ce faire un membre du Conseil devra suivre une formation. Dans le cas où le Conseil devrait refuser de faire vivre lui même la licence, une revente devra être envisagée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à , 21h30